



Tabagisme passif « international » : un bilan très positif tiré des lois anti-tabac

Rubrique : actualités - Date : mercredi 23 juillet 2008

À l'occasion du premier anniversaire de la loi britannique, qui a été émise le 1er juillet 2007, un article du « British Medical Journal » dresse un bilan positif des textes législatifs qui ont élargi dans le monde l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Depuis 2004, le nombre d'admissions pour infarctus du myocarde (principale cause de décès chez nous, les riches, à cause des artères du cSur qui se bouchent, et le tabac en multiplie le risque de la façon la plus importante qui soit) a en effet été abaissé de 19 % en moyenne (14 à 24 %) dans les différents pays où ces lois ont été émises, et cet effet s'est manifesté très rapidement. Une réduction moins forte du nombre d'hospitalisations pour infarctus du myocarde a même été relevée en Italie et en Irlande, où l'interdiction a été moins suivie. Dans ces deux pays, l'exposition au tabagisme passif n'a diminué respectivement « que » de 64 % et 69 %, ce qui représente déjà un chiffre impressionnant ! (Les ricains sont à 84% mais continuent de mourir quand même du cSur, c'est compliqué la médecine, hein...) Selon les nouvelles données, la loi britannique pourrait éviter 40 000 décès liés au tabac en 10 ans.

Cerise sur le cheese cake, les anglais on de moins en moins commencé à fumer (moins 5,5 % dans les 9 mois qui ont suivi la loi contre 1,6 % au cours des 9 mois précédents).

voir l'article : <http://www.lepost.fr/article/2008/0...>